



Diekirch, le 09 décembre 2021

Aux membres du Conseil communal
de la Ville de Diekirch

VILLE DE
DIEKIRCH

Mesdames, Messieurs,

En invoquant l'urgence conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir assister à une **SÉANCE DE TRAVAIL** du Conseil communal qui aura lieu le **LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 à 18.30 heures** à la salle des séances de l'Hôtel de Ville, 27, avenue de la Gare à Diekirch.

SUJET : Concertation du conseil communal dans le dossier portant sur la future fusion des communes de la Nordstad

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.



Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le Bourgmestre, le secrétaire,


Claude Haagen


René Wiltz